

Ordre du jour du conseil municipal du 23 octobre 2023

- 1) Débat sur le rapport d'orientation budgétaire
- 2) Durées et modalités d'amortissements à compter du 01 janvier 2024 suite au passage à la nomenclature M57
- 3) Admission en non valeur et créance éteinte – budget de la commune
- 4) Décision modificative – budget de l'assainissement
- 5) Personnel communal : recrutement et rémunération des agents recenseurs
- 6) Personnel communal : mise à jour du tableau des effectifs
- 7) Approbation d'un protocole transactionnel concernant un litige relatif à la PAE
- 8) Convention-cadre d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)
- 9) Présentation du rapport annuel 2022 du délégué du service de l'eau
- 10) Présentation du rapport annuel 2022 du délégué du service de l'assainissement
- 11) Présentation du rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau
- 12) Présentation du rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif
- 13) Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SME Drôme-Gervanne -année 2022
- 14) Convention de veille et stratégie foncière entre la commune, la CCCPS et EPORA
- 15) Présentation du rapport d'exploitation de la Tour – année 2022
- 16) Avenant à la DSP pour l'exploitation de la Tour